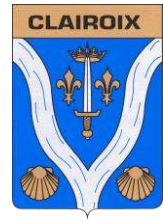




Tennis Club de Clairoux

APPEL DE COTISATION PADEL Saison 2025 / 2026



MONTANT DES COTISATIONS
Du 15 avril au 31 août 2026

	CLAIROIX	EXTERIEUR
Cotisation + licence	65 €	80 €
Déjà licencié (Multi raquette ou Padel)	40 €	55 €

Les horaires d'ouverture du terrain correspondent aux horaires d'ouverture de la zone de loisirs du marais, à savoir :

- Du 1^{er} avril au 30 septembre, de 8h00 à 22h00
- Du 1^{er} octobre au 31 mars, de 9h00 à 19h00

Pour toute inscription nous vous remercions de transmettre impérativement à M. Julien Vautier ou M. Cyril Huvelle les éléments suivants :

- Nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone. Pour les personnes déjà licenciées, merci de préciser votre numéro de licence ;
- Un certificat médical pour la première inscription (le certificat est désormais valable 3 ans) ;
- Le paiement est possible par chèque (libellé à l'ordre du TC CLAIROIX), en espèces ou par virement.

Une caution de 10 euros par clé d'accès au terrain sera demandée aux licenciés. Elle vous sera restituée à l'issue de votre adhésion.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les responsables du tennis club :

- par mail : tcclairoux@gmail.com
- par téléphone :

M. Julien VAUTIER : 06.23.66.59.59

M. Cyril HUVELLE : 06.88.68.91.98